

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 23 MARS 2018

15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (4) : Michel EDIAR (Président),  
Mathieu LEMERCIER (Trésorier),  
Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire Général),  
Valérie BERGER-CAPBERN, à partir de 17H

Membres excusés et pouvoirs (2) :  
Marie Claudine PERRIN (Secrétaire générale-adjointe) pouvoir à Jean-Philippe STEFANINI  
Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe), pouvoir Mathieu LEMERCIER

Membre invité : Thierry VERMEERSCH  
Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Michel EDIAR - Secrétaire de séance : Jean-Philippe STEFANINI

## Le Président ouvre la séance à 14h30

### 1. Activités du Président

Le Président fait part de ses activités au Bureau Directeur.  
24 février 2018 : AG de la ligue Nouvelle Aquitaine à Floirac (33)  
28 février 2018 : séance de travail avec la DTN à Paris (75)

### 2. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du BD du 22/02/2018 est adopté à l'unanimité.

### 3. Demande de mutation d'un coureur

Le Secrétaire général informe le Bureau Directeur d'une demande de dérogation reçue conformément à l'article VII.4 du règlement des compétitions concernant un jeune licencié du club 3204OC vers le club 3203OC. Cette demande s'appuyant sur un projet de développement local, le Bureau Directeur valide cette mutation. Le secrétaire général en informera les demandeurs ;

### 4. E-Cotiz

Le Président informe le Bureau Directeur d'une proposition reçue via le CNOSF relative à la mise en place d'un outil de gestion visant à simplifier la gestion financière des Fédérations, ligues et comités départementaux. Cet outil (E-Cotiz) a été développé par le groupe BPCE, qui offre des tarifs d'appel pour la première année. Du fait du développement en cours du nouveau site internet fédéral, qui pourrait intégrer ce type de service, le Bureau directeur décide de ne pas donner suite actuellement. Une réévaluation du sujet sera faite dans un an.

### 5. AFSVP

Le Président informe le Bureau Directeur de la sollicitation reçue via le CNOSF d'adhérer à l'AFSVFP (Association Française pour un sport sans violence et pour le fairplay). Le bureau directeur considère qu'il ne dispose pas à ce jour de ressource bénévole suffisante pour s'impliquer dans cette association.

### 6. Election complémentaire au CNOSF

Le Président informe le Bureau Directeur de la tenue d'élection complémentaire au Conseil d'administration du CNOSF, suite à la démission de deux membres dont Bernard MORTELLIER. Le Bureau Directeur considère qu'il est important que le Président de la FFCO se présente à cette élection.



## **7. Règles Techniques et de sécurité (RTS)**

Le secrétaire général fait part au Bureau de réactions internes à la FFCO suite à la publication en décembre dernier de nos RTS. Les remarques principales portent sur l'impossibilité dans le cadre défini par ces RTS de mettre en œuvre des manifestations locales simples du fait de dispositions réglementaires destinées au départ à nos manifestations nationales.

Afin de tenir compte de ces retours et sur la base des trois premières demandes d'avis technique reçues à la Fédération, il a travaillé avec la DTN à une simplification de nos RTS. Cette nouvelle version focalise les règles sur les points touchant à la sécurité des personnes, transformant les autres aspects (cartographie, gestion informatique de la course, niveaux techniques et temps de course, ...) en recommandations. Par contre côté sécurité, il est proposé de rajouter pour les manifestations de moins de 250 coureurs l'obligation de la présence de 2 titulaires du diplôme « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1) ou équivalent (SST...) à même de se servir du matériel de premier secours. La discussion s'engage sur ce point nouveau, qui pourrait être perçue comme un point difficile à mettre en œuvre. Après discussions, il apparaît à tous qu'en prenant en compte les équivalences, cette obligation devrait pouvoir être facilement mise en œuvre et est bien moins contraignante que les obligations de secours présentes dans les RTS des autres fédérations.

Ce projet sera donc évoqué lors du prochain comité directeur puis adressé aux membres du Comité directeur en début de semaine prochaine. Après recueil d'éventuels commentaires il fera l'objet d'un vote électronique pour une publication rapide.

## **8. FISU 2022**

Le Président informe le Bureau Directeur de la réception d'un courrier du Maire de Brive Président de la Communauté d'Agglomération de Brive souhaitant accueillir les championnats du monde universitaire de course d'orientation 2022. Du fait du projet d'organisation des championnats du monde (WOC) 2022 à Paris, le soutien à cette initiative semble difficile à cette date-là. De ce fait, le Président a demandé au Président du club local (Brive Corrèze Course d'Orientation) de se rapprocher du Maire de Brive pour lui proposer soit de décaler sa candidature à la FISU soit de postuler à un autre évènement international. Le Bureau Directeur en prend note.

## **9. Projet européen de développement de l'orientation de précision**

Le Président informe le Bureau Directeur avoir reçu une demande du président de la FISO, Tiziano Zanetello, concernant l'intérêt potentiel de la FFCO pour se joindre à un projet collaboratif "ORIENT" dans le cadre de l'appel d'offre européen Erasmus + Sport 2018 visant à favoriser le développement de l'orientation de précision.

Le Bureau Directeur propose de solliciter les différentes personnes ayant dans le passé montré un intérêt pour l'orientation de précision afin de savoir si elle accepterait d'être chef de projet pour la partie française de ce projet.

## **10. Choix du prestataire pour le CQP Animation**

Au-delà de l'obligation d'être membre associé décidée par le comité directeur ayant traité du choix des prestataires pour la formation du CQP Animateur, le Président fait part de son souhait de voir ces prestataires respecter une obligation de réserve vis-à-vis de la politique fédérale. Le Bureau Directeur partage ce point de vue. Le Président adressera donc un courrier dans ce sens aux prestataires retenus.

## **11. Discussion avec DECATHLON pour la mise en place d'un partenariat**

Le Secrétaire Général informe le Bureau Directeur des discussions qu'il a pu avoir avec la société DECATHLON visant à l'établissement d'un partenariat.

Ces discussions ont commencé grâce à une remontée d'information du Président du Comité départemental du VAR (Georges DELI) et à une invitation à se rendre à un séminaire international de l'activité Running regroupant 700 délégués pour lesquels le CDCO83 avait été missionné pour mettre en place une course d'orientation au score. Lors de ce séminaire était aussi présenté les produits Course d'orientation dont Decathlon a annoncé récemment le lancement. Le SG a pu, en fin de séminaire, rencontrer les personnes en charge de ce projet et leur présenter les différents niveaux de partenariat que nous pourrions leur offrir. Fin Février Decathlon est revenu vers nous avec une proposition qui se limitait au niveau local sans réel partenariat au niveau national. Il a fait part à ses interlocuteurs de la difficulté de mettre en place un partenariat qui ne couvrirait pas ce niveau national sans obtenir de réelles avancées sur ce point.

Le Bureau Directeur considère qu'un tel partenariat implique un niveau national. Il souhaite que toute initiative locale avec Decathlon lui soit remonté le plus rapidement possible et qu'une coordination soit faite afin d'harmoniser vers le haut les conditions de collaboration entre clubs et magasins locaux.



## **12. CNOSF : Réunion sur la Gouvernance du Sport**

Thierry VERMEERSCH fait un compte rendu de la réunion du CNOSF à laquelle il a participé, comme décidé lors du dernier Bureau Directeur. Le Bureau Directeur en prend acte.

## **13. Projet Fédéral**

Suite à la finalisation du projet fédéral, le Président, en accord avec le Secrétaire Général et le DTN, souhaite mobiliser les structures locales autour d'une démarche de structuration. C'est dans cet esprit qu'un questionnaire a été adressé par le CTN Rémi GARDIN en charge de ce dossier à tous les clubs. Au-delà de l'exploitation des données recueillies, le bureau directeur se propose d'organiser 3 réunions d'une journée sur le terrain. Chaque réunion comprendrait une présentation synthétique du projet fédéral et 4 ateliers pratiques d'échanges d'expérience. Les dates retenues sont le 30 juin en région parisienne pour un secteur Nord de la France, le 1<sup>er</sup> septembre vers Valence pour un secteur Sud Est et le 20 Octobre vers Bordeaux pour un secteur Sud-Ouest. Y seraient invités les présidents de Ligue, de Comités départementaux et de clubs. Le Bureau Directeur soutient cette initiative.

## **14. Mise à jour du calendrier des réunions du Bureau Directeur**

Du fait de ces réunions, la réunion du Bureau directeur du 28 juin sera décalée au vendredi 29 juin au siège et la réunion du Bureau Directeur du 30 août sera avancée au mardi 28 août.

## **15. Sauvegarde informatique**

Le Secrétaire Général souhaite renforcer la sécurisation des données informatiques. Le président propose que soit mise en place sur chacun des postes informatiques du siège une sauvegarde par cloud. Il se propose de le faire en utilisant la même solution qu'il utilise et dont le coût est de l'ordre de 300 € par an. Il indique pouvoir faire la mise en place par lui-même. Le bureau donne son accord sur cette solution.

**Fin de séance à 18h30**

Le Président  
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général  
Jean-Philippe STEFANINI

